

Nouvelle prison à Oermingen ?

La section d'Alsace Bossue du Parti socialiste a demandé à Armand Jung, député socialiste, de saisir la garde des Sceaux, à propos de la fermeture programmée de la prison d'Oermingen.

Le ministre d'Etat a indiqué, en réponse à la question écrite n°77216 (JO du 29 juin 2010), que « la mise en œuvre du nouveau programme immobilier doit permettre de remettre à niveau les établissements pénitentiaires, soit par leur rénovation, soit par leur reconstruction et satisfaire aux exigences de la loi pénitentiaire (...) il a été décidé la fermeture du centre de détention, compensée par l'ouverture d'un nouvel établissement afin d'assurer la continuité du service public pénitentiaire dans la région ».

L'agence publique pour l'immobilier de la Justice, APIJ, saisie de l'étude de faisabilité pour la démolition partielle du centre de détention et la reconstruction sur site d'un « établissement nouveau concept à réinsertion active », rendra ses conclusions au courant de ce mois.